



Flash Info | 15 janvier 2020

Volume 4 no 18 – 15 janvier 2020

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Négociations 2020

Les professionnels ne sont pas des numéros interchangeables!

9 janvier 2019 – Au gouvernement, les professionnels sont notamment catégorisés en fonction de différents corps d'emploi. Actuellement, ceux-ci sont de véritables fourre-tout. Ils ne font aucune distinction entre le travail des uns et des autres au sein d'un même corps d'emploi. Cette façon de faire nuit à la reconnaissance du travail des professionnels. Trop souvent, le numéro accordé masque les compétences et le véritable travail des professionnels. Cela doit changer, selon le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Prenons l'exemple des analystes de l'informatique et des procédés administratifs appartenant au corps d'emploi 108. Sont-ils tous des analystes de l'informatique ? Non, car le travail effectué par les « 108 » englobe des expertises et des facettes d'intervention beaucoup plus variées. Cela va de l'analyste en opérations TI, au chargé de projet, en passant par le conseiller en architecture technologique d'exploitation en virtualisation/stockage/réseautique/sécurité, sans oublier l'analyste en évolution et déploiement des services Windows, de virtualisation, de stockage ou l'analyste en exploitation de services d'infrastructures.

Pour maintenir et développer l'expertise gouvernementale, le SPGQ estime essentiel que ces spécialistes qui rendent des services essentiels à la population québécoise soient reconnus selon leur titre d'emploi et rémunérés selon leur compétence. Si le gouvernement persiste à vouloir offrir des augmentations de salaire équivalentes à l'inflation, le gouvernement peinera à trouver des solutions à ses problèmes de plus en plus criants d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.

Grâce à leur talent et à leur savoir-faire, les professionnels du gouvernement du Québec contribuent activement au mieux-être de tous les Québécois. Souvent invisibles, peu reconnus et rarement spectaculaires, les gestes posés au quotidien par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le rayonnement et la santé des institutions québécoises.

Bien qu'ils travaillent dans l'ombre, ces professionnels doivent obtenir la reconnaissance de leurs compétences et celles-ci méritent d'être mises en lumière. S'ils sont comptables, statisticiens, analystes de procédés, sociologues, réviseurs, traducteurs, conseillers pédagogiques, attachés judiciaires, restaurateurs d'œuvres d'art ou concepteurs, le gouvernement devrait dès maintenant s'engager à bien les identifier par leur compétence, leur formation et par des titres d'emplois qui mettent en relief toute la réalité de leur travail. Le gouvernement doit cesser de faire des amalgames douteux entre différentes fonctions. En agissant ainsi, il occulte la complexité de leurs tâches et les prive d'une rémunération adéquate.

SUITE PAGE SUIVANTE



La très grande majorité des professionnels de l'État fait partie des 17 % de la société qui ont mené à terme des études universitaires. Formés dans les meilleures universités du monde, ces experts de l'État ont parfois plus de 20 ans de scolarité. Les autres ont développé des compétences particulières grâce à leur travail sur le terrain; il s'agit d'expériences irremplaçables et spécialisées. Tous ont ainsi acquis les compétences leur permettant de devenir des professionnels. Ils méritent d'être reconnus en conséquence.

Le Québec offre tous les signes d'une excellente santé financière. Il compte sur des surplus historiques dépassant 8 milliards \$ avant versement au Fonds des générations. Les hausses salariales moyennes étaient de 5,4 % en 2019 et devraient être de 4,5 % en 2020, selon le gouvernement du Québec. Le moment est donc propice pour faire reconnaître la multitude de gestes posés par les professionnels de l'État liés à l'éducation, à la santé, à la culture, à la langue, à l'environnement, à la sécurité, aux infrastructures, aux services financiers et à l'aménagement du territoire.

Les professionnels, gardiens des services de l'État, portent la responsabilité d'assurer une grande partie des services étatiques. La mise en œuvre des visions et des choix de l'État est le fait de leur travail. Le temps est venu de leur offrir la valorisation, la reconnaissance et le respect qu'ils méritent.

Line Lamarre
Présidente

Le SPGQ participe aux consultations prébudgétaires

Line Lamarre, présidente du SPGQ, a participé le 7 janvier 2020 à Montréal aux consultations prébudgétaires du ministère des Finances afin de soutenir la préparation du prochain budget provincial.

[Pour consulter la présentation du SPGQ déposée au ministère des Finances.](#)



Musée d'art contemporain de Montréal

L'entente de principe adoptée à 92 %

La trentaine de professionnels du Musée d'art contemporain de Montréal a adopté l'entente de principe intervenue en novembre 2019 avec l'employeur. Le principal gain de cette négociation est la régularisation de neuf employés occasionnels.

Du côté salarial, les syndiqués ont obtenu les mêmes augmentations que les autres unités de la fonction publique, soit 0,30\$ l'heure pour 2015, 1,5 % en 2016, 1,75 % en 2017, 2 % en 2018 et 0,16 \$ l'heure en 2019. Un montant équivalant à 3,5 % de la masse salariale sera aussi utilisé pour établir la structure salariale. Finalement, les employés au maximum de l'échelle salariale auront aussi droit à 2% d'augmentation dans le cadre du comité sur l'expertise, l'attraction et la rétention.

Le personnel professionnel a aussi fait certains gains en matière de conciliation travail-famille-vie personnelle. Il a notamment obtenu plus de congés pour responsabilités familiales et des aménagements pour la préretraite.



Féministes de toutes nos forces

La Journée internationale des droits des femmes se déroulera sous le thème « Féministes de toutes nos forces », le 8 mars 2020. Cette journée marquera, entre autres, le départ de la grande campagne de la Marche mondiale des femmes. Cette activité internationale initiée au Québec fêtera son 20e anniversaire en 2020.

Organiser une activité en milieu de travail

Vous aimeriez organiser une activité dans votre milieu de travail à l'occasion du 8 mars ? Le SPGQ offre encore cette année la possibilité de recevoir une aide financière.

Les critères à respecter sont les suivants :

- liens avec la thématique;
- partenariats financiers;
- collaboration avec d'autres organismes/sections;
- place accordée à un organisme communautaire en action féministe (ex. : centre de femmes, centre d'hébergement, organisme de défense des droits des femmes, etc.)

Vous avez jusqu'au **31 janvier 2020 à 16 h 30** pour nous faire parvenir vos demandes de soutien financier. Les projets seront choisis en fonction de leur date de réception et du respect des critères établis.

Vous trouverez les documents nécessaires pour effectuer votre demande et organiser votre activité au spgq.qc.ca/info-members/journee-internationale-des-femmes-le-8-mars-2020. Si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez communiquer avec l'équipe de la condition féminine par courriel à dossierdesfemmes@spgq.qc.ca.



Pétition sur l'équité salariale

Le SPGQ joint sa voix à l'exercice de révision

Un rassemblement de plusieurs organisations syndicales (dont fait partie le SPGQ) et de la société civile ont joint leurs voix, la semaine dernière, pour souligner le lancement d'une pétition en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec. Cette pétition réclame une révision de la Loi sur l'équité salariale; reprise ci-dessous dans l'encadré, elle vise à interpeller le gouvernement du Québec pour qu'il corrige les lacunes qui subsistent toujours en matière d'équité salariale, et ce, malgré les lois en vigueur et les modifications législatives des dernières années. **Date limite pour signer : 25 février 2020.**

CONSIDÉRANT QUE par l'adoption à l'unanimité de la Loi sur l'équité salariale en 1996, l'Assemblée nationale du Québec reconnaissait l'importance du droit fondamental qu'est l'équité salariale;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux employeurs n'ont toujours pas réalisé leurs obligations en matière d'équité salariale;

CONSIDÉRANT QUE près de 25 ans après l'adoption de la Loi, l'écart salarial horaire moyen entre les femmes et les hommes demeure au-dessus des 10 %;

CONSIDÉRANT QUE malgré les deux dernières révisions à la Loi, des problèmes de fonds subsistent et portent encore préjudice aux femmes qui ont porté plainte en 2010 et 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêt de la Cour suprême de 2018 confirme l'inconstitutionnalité d'articles relatifs à l'évaluation du maintien et à la correction des écarts salariaux;

CONSIDÉRANT QUE l'ajustement salarial découlant des obligations de la Loi doit s'appliquer rétroactivement à la date de l'évènement discriminatoire;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De procéder dans les meilleurs délais à une révision de la Loi sur l'équité salariale;
- De verser rétroactivement à la date de l'évènement discriminatoire tous les ajustements salariaux qui sont dus;
- De faire en sorte que la Loi prévoie que les personnes salariées jouissent d'un rôle décisionnel, notamment lors des évaluations du maintien;
- D'outiller la CNESST afin qu'elle dispose de l'information nécessaire et complète, notamment avec une bonification du contenu de la déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale, ainsi que des ressources humaines et financières suffisantes pour s'assurer de l'application de la Loi de manière conforme.

[**Pour signer la pétition**](#)



Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(AMF) Pas de congé pour les sanctions

Conseiller, 2 janvier 2020

<https://www.conseiller.ca/nouvelles/industrie/pas-de-conge-pour-les-sanctions/>

(Musée de la civilisation) Une exposition tout entière consacrée au caca à Québec

Radio-Canada, 31 décembre 2019

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1452786/musee-civilisation-quebec-exposition-caca-appel-offres>

(BANQ) Nadine Bismuth en tête du palmarès de BANQ

Le Devoir, 30 décembre 2019

<https://www.ledevoir.com/lire/569949/nadine-bismuth-en-tete-du-palmares-de-banq>

(MAPAQ) 600 000 plants de chou morts d'une surdose de pesticides

La Presse, 30 décembre 2019

<https://www.lapresse.ca/actualites/201912/29/01-5255298-600-000-plants-de-chou-morts-dune-surdose-de-pesticides.php>

(CALQ) Une année faste sur la scène théâtrale

Le Quotidien, 28 décembre 2019

<https://www.lequotidien.com/arts/une-annee-faste-sur-la-scene-theatrale-fbf548fe247c1546cfe02a35c15e609c>



(MNBAQ) Ils ont aussi brillé en 2019

La Tribune, 28 décembre 2019

<https://www.latribune.ca/arts/ils-ont-aussi-brille-en-2019-7b23af19b0149c7f3c2e52d402393aed>

(BANQ) Récompensée pour ses recherches en histoire

Estrie Plus, 28 décembre 2019

http://estriplus.com/contenu-prix_banq_recherche_histoire_marie_laurence_raby-1355-47556.html

(ENPQ) Profilage : la police de Repentigny veut rebâtir des ponts

Radio-Canada, 27 décembre 2019

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1448427/profilage-police-repentigny-minorites-visibles-jean-francois-fortier>

(MTQ) Des actions concrètes pour soutenir activement l'industrie dans sa transformation

Vingt 55, 23 décembre 2019

<https://vingt55.ca/des-actions-concretes-pour-soutenir-activement-lindustrie-dans-sa-transformation/>

(Loto-Québec) Loto-Québec fait des dizaines de nouveaux millionnaires en 2019

TVA, 23 décembre 2019

<https://www.tvanouvelles.ca/2019/12/23/loto-quebec-fait-des-dizaines-de-nouveaux-millionnaires-en-2019>

(Revenu Québec) Restaurateur de la discorde

La Presse, 22 décembre 2019

<https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/201912/21/01-5254671-restaurateur-de-la-discorde.php>

(CCNQ) Place Jean-Béliveau : Réal Cloutier et Guy Lafleur auront leur statue

Le Soleil, 20 décembre 2019

<https://www.lesoleil.com/sports/place-jean-beliveau-real-cloutier-et-guy-lafleur-auront-leur-statue-df467b0ff72811977352d75b2cf3e58f>

(Collèges) Monstrueuse et tentaculaire

Le Soleil, 19 décembre 2019

<https://www.lesoleil.com/chroniques/monstrueuse-et-tentaculaire-faeef9ca13348ddef3a416db3632b7d7>



Médaille de distinction agronomique

Des professionnels du MAPAQ s'illustrent

En octobre 2019, quatre professionnels du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, membres de l'Ordre des agronomes du Québec, ont reçu la Médaille de distinction agronomique pour leur contribution au projet d'exception [SAgE pesticides](#).

L'apport de Mathieu Côté, Sophia Boivin, Pierre-Antoine Thériault et Caroline Turcotte a ainsi été récompensé pour cet outil d'information sur les risques pour la santé et l'environnement ainsi que sur les usages agricoles.

Lancé pour la première fois en 2010, SAgE pesticides a complètement été modernisé en 2017-2018 pour évoluer et répondre aux besoins de la clientèle. Gratuit et fiable, SAgE pesticides est un outil accessible sur le Web. Il permet aux producteurs et aux conseillers agricoles d'adhérer à des pratiques visant une gestion rationnelle et sécuritaire des pesticides au Québec, et ce, dans une perspective de développement durable.

Un module spécifique, le Registre de pesticides, permet d'effectuer un suivi des risques que représentent les pesticides pour la santé et l'environnement à l'échelle d'une entreprise agricole par la compilation des pesticides appliqués à la ferme. Il contient d'ailleurs tous les renseignements exigés par le Code de gestion des pesticides.

SAgE pesticides est l'outil de référence adopté par la communauté agronomique québécoise, tant dans l'élaboration de recommandations pour un plan de phytoprotection que pour des fins de recherche. Il est également intégré dans les programmes de formation en agriculture au Québec dans les cégeps et les universités. Complémentaire à d'autres outils de gestion de phytoprotection, il permet de nourrir une réflexion lors de développement de politiques et de programmes agronomiques.

SAgE pesticides est né d'un partenariat regroupant l'expertise d'agronomes et d'autres scientifiques travaillant au MAPAQ, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). De plus, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a été un partenaire de premier plan qui a permis de concrétiser l'outil.

L'Ordre salue ainsi les agronomes qui ont participé à la création et à la modernisation de cet outil incontournable dans le milieu agricole, portant sur l'ensemble des cultures d'importance économique pour le Québec.





À l'agenda

Instances

Conseil syndical

23 et 24 janvier 2020
Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels, Québec

Conseil syndical

12 et 13 mars 2020
Hôtel Sandman
999, rue de Sérigny, Longueuil

Conseil syndical

23 et 24 avril 2020
Delta
Trois-Rivières

Conseil syndical

4 et 5 juin 2020
Centre des congrès
Lévis

Formations pour les délégués

Introduction pour les délégués 1 et 2

21 et 22 janvier 2020
SPGQ Québec

Introduction pour les délégués 1 et 2

28 et 29 janvier 2020
SPGQ Montréal

Invalidité et assurance

11 février 2020
SPGQ Montréal

Négociation

12 février 2020
SPGQ Montréal

Invalidité et assurance

18 février 2020
SPGQ Québec

Négociation

19 février 2020
SPGQ Québec

Mesures et griefs

11 mars 2020
SPGQ Montréal

Femmes et syndicats

17 mars 2020
SPGQ Québec

[Consultez le calendrier complet des formations](#)